

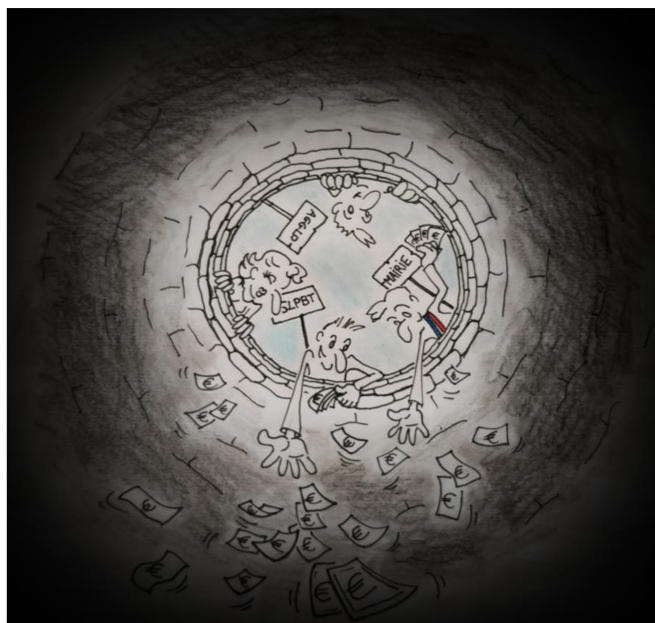
Contribuables et élu(e)s de la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau : MANIFESTEZ-VOUS !

La Société Publique Locale Bassin de Thau, présidée par le Maire de Sète, reçoit de l'Agglo des prêts et des garanties d'emprunt qui s'accumulent au fil des ans, s'élevant à **des millions d'euros**, servant notamment à **financer la construction de parkings souterrains à Sète** (aberration urbanistique et écocide !).

Même si les contribuables sétois apprécient la « solidarité » dont font preuve les autres communes du Bassin de Thau, ils n'en demeurent pas moins inquiets de **cette dérive financière se traduisant par l'une des fiscalités locales les plus élevées de France : demandons des comptes à nos équipes municipales.**

Déjà en mars 2022, la Cour régionale des Comptes a épinglé des irrégularités de gestion de la SPLBT.

En cas de faillite, ce sont les collectivités locales qui épongent les dettes, donc **les contribuables des 14 communes de l'agglomération : ne nous laissons pas faire !**



Des Sétois-es inquiet-es, Collectif Bancs Publics

Ne pas jeter sur la voie publique